

Le retour au travail après une maladie ou un accident professionnel



ces patients. Des recherches ont par ailleurs montré qu'un travailleur est plus susceptible de se rétablir s'il reste en contact avec son milieu de travail. Lorsque c'est possible, il est donc important d'inciter votre patient à retourner au travail même si la douleur n'est pas tout à fait disparue, à condition toutefois qu'il puisse exécuter ses tâches en toute sécurité.

Pour un clinicien très occupé qui a peu de temps à consacrer à un accidenté du travail, il est parfois difficile d'évaluer le traitement qui pourrait lui être le plus utile. Les ergothérapeutes peuvent faire beaucoup pour les travailleurs qui ont été blessés et leurs services peuvent être utilisés dans plusieurs circonstances différentes.

Exemple n° 1 : L'employé a repris le travail, mais continue de ressentir de la douleur.

Parfois, votre patient ressent de la douleur pendant ses heures de travail, sans qu'aucune raison objective ne vous permette de lui accorder un congé de maladie. Le mieux est d'encourager le patient en lui expliquant que le fait de travailler n'entraîne pas de risque pour sa santé, même si cela est une cause d'irritation. Parfois, les conditions d'exercice du travail ne sont pas optimales et le patient ou le milieu du travail n'est pas

Vous compterez certainement parmi vos patients de nombreuses victimes de maladies ou d'accidents liés au travail. Certains continuent à travailler, bien qu'ils ressentent de la douleur au travail; d'autres ont subi des blessures et n'ont pas encore repris le travail.

Les modalités de traitement de réadaptation sont aussi variées que la nature des traumatismes subis par

Avez-vous un truc?

Partagez avec nos lecteurs vos trucs et conseils. Qui sait? Ce qui vous semble banal sera peut-être fort apprécié d'un collègue. Cent dollars seront versés à l'auteur d'un truc publié dans nos pages (longueur d'au moins 300 mots). Expédiez vos textes par télécopieur au (514) 695-8554 ou à notre adresse postale ou électronique :

Le Clinicien

955, boul. Saint-Jean

Bureau 306

Pointe-Claire (Québec) H9R 5K3

clinicien@sta.ca



dans la plupart des cas, la séance d'exercices dure une heure, à raison de trois fois par semaine, pendant quatre semaines. Après cette période, le travailleur termine le programme de façon indépendante.

L'évaluation du poste de travail. Ce service consiste à visiter le lieu de travail du patient pour évaluer l'aménagement physique de son poste de travail, l'utilisation de l'équipement approprié et l'ergonomie du poste afin d'éliminer les risques de tensions posturales.

Exemple n° 2 : L'employé blessé n'a pas repris le travail, mais souhaite reprendre le même poste qu'avant.

Parfois, le patient n'a pas repris le travail parce que le traumatisme l'empêche d'exécuter les tâches essentielles de son poste. Toutefois, lorsque le patient est suffisamment rétabli pour reprendre une partie de ses tâches, il peut reprendre le même poste qu'avant l'accident. Les services d'ergothérapie ci-dessous



ergonomique, ce qui se traduit par une douleur posturale inutile. Le cas échéant, le travailleur pourrait présenter des effets bénéfiques des interventions suivantes :

La thérapie par la réadaptation. Ce programme a pour but d'éduquer le patient et de lui apprendre à améliorer sa forme physique par des séances d'exercices à la clinique, exercices spécialement conçus pour lui; ensuite, le patient poursuivra ses exercices à domicile ou dans un centre de conditionnement physique.

Les premières séances d'exercices sous supervision peuvent avoir lieu pendant ou après les heures de travail. Les séances effectuées pendant les heures de travail réduisent au minimum l'absentéisme puisque

conviennent à de tels patients :

L'analyse sur les lieux de travail. Cette analyse sur le terrain permet d'évaluer les exigences physiques d'un poste donné. L'ergothérapeute peut faire des recommandations sur les modifications à apporter aux tâches de l'employé, sur l'équipement et sur l'ergonomie du poste de travail. C'est également l'occasion de déterminer quelles tâches le patient est actuellement en mesure d'effectuer et celles qu'il pourra accomplir plus tard.

L'évaluation des possibilités de placement.

L'ergothérapeute évalue, du point de vue fonctionnel, l'endurance physique du travailleur en regard des exigences de son poste. On compare ensuite les résultats de cette analyse à ceux de l'analyse sur le terrain, décrite précédemment, pour élaborer ensuite un programme de réinsertion objectif et détaillé.

Le conditionnement au travail. Un programme de conditionnement au travail est axé sur le réentraînement à l'effort, sur le développement de l'endurance au travail et sur la stimulation. Ce type de programme est particulièrement efficace dans le cas des personnes qui occupent des postes ne permettant pas un programme de réinsertion progressive ou qui ne peuvent reprendre le travail sans compromettre leur sécurité. Ce programme inclut des mesures d'enseignement sur la prévention des blessures et sur la manutention sécuritaire. Tous les 15 jours, une évaluation objective permet de déterminer si les objectifs de retour au travail sont atteints.

Exemple n° 3 : Le travailleur blessé ne reprendra pas le même poste.

Dans certains cas, il est impossible que le travailleur occupe le même poste qu'avant l'accident, soit parce que le poste n'est plus disponible, soit que la blessure empêche le patient de faire ce travail. Le cas échéant, il importe de déterminer les aptitudes physiques du patient pour trouver un autre poste qui lui convient. Les services suivants sont utiles dans ces cas :

L'évaluation de la capacité fonctionnelle. On détermine l'endurance générale du patient au travail, ce qui permet d'établir les limites des aptitudes fonctionnelles du patient (soulever ou transporter des objets, rester en position assise ou debout, etc.). L'ergothérapeute peut déterminer le degré d'employabilité de la personne dans un poste donné ou en général.

L'évaluation des compétences polyvalentes. Cette analyse permet de rechercher les compétences acquises lors d'une formation antérieure ou lors d'autres expériences, compétences qui sont reliées au poste du travailleur blessé; ces compétences pourraient aider le patient à être plus concurrentiel sur le marché du travail. Si nécessaire, des tests psychométriques aident à évaluer le potentiel de formation ou de promotion du patient; tous les résultats

sont évalués en regard de l'information connue sur le marché du travail local et de la *Classification nationale des professions* pour identifier des choix professionnels très précis. En s'appuyant sur ces résultats, on peut proposer aux patients jusqu'à trois postes, en lui expliquant la hausse ou la réduction de salaire afférente.

Comme vous le voyez, il n'est pas facile d'offrir des services à des travailleurs blessés. L'ergothérapeute est le professionnel tout indiqué pour évaluer les capacités fonctionnelles des travailleurs et pour promouvoir le retour au travail de vos patients, de manière sécuritaire et en temps opportun. 

